



MATIÈRES BIOLOGIQUES RÉGLEMENTÉES

Outre l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), d'autres organismes de réglementation participent à l'établissement de normes relatives au confinement, à la création de pratiques opérationnelles et à la délivrance de permis d'importation et d'exportation. Toutes ces mesures pourraient avoir une incidence importante sur votre travail.

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

L'ACIA assure la réglementation d'agents pathogènes d'animaux terrestres :

- Sous-produits animaux tels que :
 - sperme animal non bovin (frais et congelé);
 - embryons animaux (intacts, micromanipulés et fécondés in vitro);
 - carcasses entières ou parties du corps (préservées dans du formaldéhyde, une autre solution de préservation ou sans agent de préservation);
 - échantillons de tissu ou de laboratoire (frais, congelés ou ayant subi une fixation);
 - lignées cellulaires;
 - lames d'histopathologie;
 - urine animale, servant à autre chose qu'à la préparation de produits pharmaceutiques, y compris les appâts;
 - autres liquides organiques d'animaux, non précisés ailleurs.
- Phytoravageurs
 - Toute chose nuisible — directement ou non — ou susceptible de l'être, aux végétaux, à leurs produits ou à leurs sous-produits (*Loi sur la protection des végétaux*, 1990). Cela comprend tout biotype, espèce ou souche de plante, d'animal ou d'agent pathogène qui peut nuire aux végétaux ou à leurs produits (Convention internationale pour la protection des végétaux, 2002), notamment les arthropodes, les mollusques, les bactéries, les mycètes, les nématodes, les phytoplasmes, les virus et les viroïdes.
- Agents pathogènes aquatiques
 - En collaboration avec l'ASPC, l'ACIA a publié la Norme canadienne sur la biosécurité pour les pathogènes touchant les animaux terrestres. L'ACIA a également publié individuellement les Normes sur le confinement des installations manipulant des phytoravageurs et les Normes relatives au confinement des installations manipulant des agents pathogènes d'animaux aquatiques. Ces normes ont une incidence particulièrement forte sur l'importation des matières. Il faut s'attendre à ce qu'une livraison prenne un certain temps, surtout si les matières en question sont de nature unique.

Commented [MH1]: Question envoyée au client; ce n'était pas très clair en anglais.

Environnement et Changement climatique Canada

- Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (organismes)